

66,7 Millions d'Euros
(montant provisoire)

C'est encore
une mauvaise nouvelle annoncée
au comité d'entreprise
sans plus de précision

C'est le montant
réclamé par Renault
pour violation du droit européen
à la concurrence

Rappelons que ce n'est pas la première fois car en 2002 :
6,6 Millions €, c'était le montant infligé par la direction gé-
nérale de la concurrence et de la répression des fraudes.

Faut-il souligner que notre ancien Patron, Renault, était encore présent au capital de NTN SNR jusqu'au 11 Janvier 2013 puisqu'il en détenait encore 17,73 %, le processus de vente, lui, avait été engagé en 2006 ?

En 2014 c'était 201 millions d'euros d'amende infligés par la commission européenne.

Sans rentrer dans le détail, c'est que le versement de cette somme ne soulève pas de la part de la direction, une indignation, un tollé comme on peut l'entendre lorsque l'on revendique une augmentation de salaire.

Cette nouvelle affaire permet de voir aussi le double discours des patrons sur la concurrence.

Côté cour... pour les salariés : « faites des efforts de productivité, travailler plus sans gagner plus, sinon SKF ou NSK... vont nous piquer les marchés » ...

Côté jardin : (celui des affaires) : ils s'entendent entre soi- disant « concurrents » pour partager le magot !

Alors, n'est-il pas temps de s'interroger ?

N'est-il pas temps de se dire et de dire que OUI, il y a de l'argent dans l'entreprise, que NON il n'est pas utilisé pour celles et ceux qui font, qui sont NTN SNR ?

N'est-il pas temps de dire à cette direction :

- ➡ **il faut aujourd'hui changer de discours et cesser de pleurer sur les difficultés de l'entreprise, dès lors que l'on parle social, salaires, etc...**
- ➡ **il faut et l'entreprise en a besoin pour répondre aux besoins du marché, pour affronter l'AVENIR : INVESTIR dans le Social qui est le moteur du développement économique.**

Il le faut, chacun(e) quelle que soit sa fonction, peut se rendre compte aujourd'hui que cela est possible !

Le syndicat CGT NTN SNR appelle chacune, chacun, qui chaque jour est appelé-e à faire des économies de bouts de chandelles, qui chaque jour se voit refuser telle ou telle chose sous prétexte de coût, à débattre de ces questions pour faire changer les choses...

Retrouvez toutes
les infos
sur le site :
www.lacgtsnr.fr



...à suivre ... puisque FIAT et CHRYSLER ont lancé la même procédure ...